

Colombie: une longue marche vers la paix

Le processus ayant conduit aux accords de paix en Colombie a été long, difficile, semé d'embûches. Il a nécessité une volonté inébranlable des négociateurs. Un succès que vient cependant assombrir un «non» au référendum sur cette question, ouvrant une période d'incertitude.*

Philippe TEXIER, magistrat honoraire, ancien membre et président du Comité des Droits humains de l'ONU

La Colombie connaît un conflit armé depuis plus de cinquante ans, si l'on considère, comme indiqué dans les accords de paix qui ont été signés en septembre dernier, qu'il remonte à la naissance des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), en 1964. En réalité, les affrontements armés sont beaucoup plus anciens. On peut les faire remonter à la période dite de la «violencia», euphémisme qui désigne une véritable guerre civile entre libéraux et conservateurs, à la fin des années 1940 et au début des années 1950, déclenchée par l'assassinat du leader du parti libéral, Jorge Eliecer Gaitan. Certains historiens affirment même que la Colombie n'a jamais connu de paix véritable depuis l'indépendance (1810-1811).

Il faut d'abord rappeler que plusieurs tentatives d'accords se sont succédé, depuis un demi-siècle. Les guérillas libérales avaient, dès la fin des années 1950, signé un accord de paix se limitant au désarmement, à la démobilisation et à l'octroi d'un emploi pour quelques-uns. Les principaux dirigeants ont ensuite été assassinés. Dans les années 1980 s'est ouvert un processus de paix avec les Farc, qui a donné naissance à un parti politique, l'Union patrio-

Il reste beaucoup d'inquiétudes.
Les ennemis de la paix, autour de l'ex-président Uribe, restent influents, de nombreux groupes paramilitaires subsistent et la culture de la violence reste forte.

tique, dont les cadres ont par la suite été assassinés. On évalue le nombre de morts à plus de trois mille. Un peu plus tard, le gouvernement de Virgilio Barco (1986-1990), avec un programme intitulé «Initiative pour la paix», a obtenu la démobilisation d'un autre groupe guérillero, le M19, puis de l'EPL.

En 1990, un troisième processus de paix s'est traduit par la démobilisation de près de cinq mille guérilleros. Une quatrième tentative de paix a été négociée par le gouvernement du président Cesar Gaviria, avec plusieurs groupes armés regroupés sous le nom de Coordination de guérilla Simon Bolivar (rassemblant Farc, ELN, EPL). Des discussions ont eu lieu en Colombie, puis au Venezuela et à Tlaxcala, au Mexique. Le processus n'a pas abouti, pas plus que celui qui avait été tenté avec le M19.

Autant de négociations que de Présidents...

Le cinquième processus de paix, appelé processus de paix du Caguan, s'est ouvert en 1998, sous le gouvernement du président Andrès Pastrana. Une zone dite de «distención» a été créée sur quarante-deux mille kilomètres carrés, un calendrier en dix points a été établi, mais, faute d'organi-

sation et de volonté politique des Farc et en raison, aussi, de son caractère improvisé, ce processus a échoué. Le 20 février 2002, à la suite de l'enlèvement par les Farc d'un ex-parlementaire, Luis Eduardo Gechem, l'activité paramilitaire a repris de plus belle, ainsi que les enlèvements, prises d'otages, extorsions, assassinats... C'est quelques jours après que les Farc ont pris en otage Ingrid Betancourt, qui ne sera libérée que plus de six ans plus tard.

En août 2002, le président Alvaro Uribe Velez a initié sa politique dite de «sécurité démocratique». C'est durant son mandat qu'ont été menées les négociations, puis les accords avec les groupes paramilitaires qui sévissaient dans le pays. En juin 2005, la loi «Justice et paix» a institué une sorte de justice transitionnelle, permettant que de nombreux paramilitaires échappent à toute condamnation ou bénéficient de peines très allégées, et initiant aussi la démobilisation d'environ trente mille paramilitaires membres des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Et c'est finalement le 4 septembre 2012 que le président Juan Manuel Santos a lancé les discussions qui ont conduit à la signature des accords de paix actuels.

* Cet article a été écrit mi-novembre 2016.

** Comité des droits économiques, sociaux et culturels.



© PRESIDENCIA EL SALVADOR, LICENCE CC

Après de longues discussions, les délégués du gouvernement et des Farc ont signé, à La Havane, le 26 août 2012, un «accord général pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable».

Une chronologie qui témoigne des difficultés

Le 18 octobre, les négociateurs ont établi, à Oslo, la table de dialogue, fixée à La Havane à partir du mois suivant. En 2013, les parties commencent à annoncer les premiers accords : le 26 mai, accord sur les terres et le développement rural ; le 20 août, reconnaissance pour la première fois par les Farc de leur part de responsabilité pour les victimes du conflit armé ; le 6 novembre, annonce du deuxième accord sur la participation politique de la guérilla ; le 15 décembre, entrée en vigueur d'une trêve de Noël des Farc jusqu'au 15 janvier 2014. Le 16 mai 2014, les parties arrivent à un accord sur le narcotrafic et les cultures illicites. Le 20 décembre commence un

cessez-le-feu unilatéral et indéfini des Farc, qui sera suspendu le 22 mai 2015 après une escalade dans le conflit. Le 7 mars 2015, les parties annoncent un accord pour procéder au déminage humanitaire conjoint, et, le 4 juin, sur la création d'une Commission de la vérité qui se mettra en marche à la signature de la paix. Le 20 juin commence un nouveau cessez-le-feu des Farc. Le 25 juillet, le président Santos ordonne à nouveau la suspension des bombardements contre les Farc. Le 15 septembre, le gouvernement présente au Congrès une loi pour faciliter la mise en œuvre rapide des accords. Le 23 septembre, Juan Manuel Santos se réunit à La Havane avec le chef des Farc, Rodrigo Londoño, alias «Timochenko», et annonce que la paix sera signée au plus tard le 23 mars 2016, après la présentation des bases d'un accord sur la justice. Ce délai ne sera pas tenu. Le 17 octobre, les parties annoncent un accord pour rechercher conjointement plus de vingt-cinq mille personnes

Le 26 septembre 2016, à Carthagène des Indes, le président Juan Manuel Santos (à droite sur la photo) et «Timochenko» ont signé l'accord final au cours duquel le chef guérillero a demandé pardon aux victimes, au nom des Farc.

disparues, dans le cadre du conflit armé. Le 22 novembre, le gouvernement annonce qu'il graciera trente guérilleros des Farc détenus pour délit de rébellion. Enfin, le 15 décembre, les parties signent l'accord sur les victimes du conflit, qui inclut un système intégral pour la réparation, la justice, la vérité et les garanties de non-répétition.

La fin de cinquante ans de négociations

L'année 2016 sera décisive, pour les accords : le 19 janvier, accord pour la création d'une Commission pour la vérification d'un éventuel cessez-le-feu bilatéral ; le 23 mars, annonce que le délai fixé par le Président ne sera pas tenu, en raison de la subsistance de «différences importantes avec la guérilla des Farc sur des thèmes de fond». Le 12 mai, les parties présentent un document pour «assurer la sécurité et la stabilité juridique» aux accords finaux, qui seront réunis dans une législation spéciale pour les rendre irrévocables ; le 20 juin,

le président Santos annonce une nouvelle date de signature pour le 20 juillet, jour de la fête nationale colombienne. Le 22 juin, les parties parviennent à un accord sur la fin du conflit, qui comprend le cessez-le-feu bilatéral, des garanties de sécurité pour les guérilleros démobilisés, des mécanismes pour le démontage du paramilitarisme et des zones de séjour pour ces démobilisés. Le 5 août, les parties établissent un chronogramme du désarmement. Elles précisent que l'ONU visitera prochainement les zones prévues, et que les Farc devront indiquer l'emplacement de leurs magasins d'armes, dix jours après la signature de l'accord. Le 23 août, le gouvernement et les Farc terminent la négociation sur les points essentiels.

Le 24 août, les délégations signent l'accord final de paix. Le 25 août, le président Santos remet l'accord au Congrès et annonce un cessez-le-feu définitif, lequel entre en vigueur le 29 août. Le

Contrairement à ce qui est parfois affirmé, ce n'est pas la guérilla qui a causé le plus grand nombre de morts, et c'est la population civile qui a été le plus massivement touchée.

23 septembre, les Farc réalisent leur dernière conférence, qui donne un appui unanime aux accords de La Havane. Le 26 septembre, lors d'une cérémonie officielle à Carthagène des Indes, devant une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement, le président Santos et « Timochenko » signent l'accord final au cours duquel le chef guérillero demande pardon aux victimes, au nom des Farc.

Un accord de paix rejeté par les Colombiens

Mais le gouvernement a souhaité organiser un référendum, sur ces accords. Le 2 octobre 2016, le « non » l'a emporté, à une très courte majorité, avec un taux d'abstention supérieur à 70 %. De nombreuses manifestations ont ensuite eu lieu pour réclamer la paix, le président Santos s'est réuni avec l'ex-président Alvaro Uribe, farouche opposant au processus de paix. Le 7 octobre, l'académie des Nobel a décerné le prix au président Santos. Après plusieurs

jours de discussions, le gouvernement et les Farc ont signé un nouvel accord le 12 novembre.

Les accords initiaux, comme les accords modifiés, portent sur des points essentiels : une réforme rurale intégrale, la restitution des terres dérobées et un plan de développement rural; la participation politique des Farc, et qui comprend des dispositions sur les garanties et le statut de l'opposition politique, ainsi que des garanties de sécurité, pour la réconciliation, le vivre ensemble, la tolérance et la non-discrimination; une politique pour le renforcement de la planification démocratique et participative; un accord sur le cessez-le-feu bilatéral définitif et la remise des armes, sous contrôle et vérification de l'ONU; le démantèlement des groupes paramilitaires et des organisations criminelles responsables de massacres; un vaste programme sur les drogues illicites; un accord sur les victimes du conflit, mettant en place un système intégral de « Vérité, justice, réparation et non-répétition », incluant une juridiction spéciale pour la paix, qui doit appliquer des peines alternatives, ainsi qu'une Commission de la vérité disposant de moyens d'investigation, une loi d'amnistie et des mesures de grâce. Cet accord très détaillé (près de trois cents pages), modifié sur certains points, mais pas dans son esprit, devrait être mis en œuvre le plus rapidement possible. Mais il reste beaucoup d'inquiétudes. Les ennemis de la paix, autour de l'ex-président Uribe, restent influents, même si leur nombre diminue, l'ELN (l'autre groupe de guérilla) est encore loin de signer un accord de paix, de nombreux groupes paramilitaires subsistent et la culture de la violence reste forte. Il faudra du temps, de l'énergie, de la volonté et un appui déterminé de la communauté internationale. La Colombie le mérite et en a besoin. ●

Le bilan, très lourd, du conflit armé

Selon les chiffres fournis par le dernier rapport du Centre national de mémoire historique (CNMH), remis récemment au président Santos, le conflit armé colombien a laissé au moins 220 000 personnes assassinées, 25 000 disparues et 4 744 046 déplacées (1958-2012). Contrairement à ce qui est parfois affirmé, ce n'est pas la guérilla qui a causé le plus grand nombre de morts, et c'est la population civile qui a été le plus massivement touchée : sur les 220 000 assassinats, 177 307 ont été perpétrés contre la population civile, c'est-à-dire 82 % ; seulement 40 787 victimes sont des combattants. Sur les 16 340 assassinats « sélectifs » enregistrés par le CNMH entre 1981 et 2012, les paramilitaires sont responsables de 38,4 % des cas, 27,7 % sont attribuables à des groupes armés non identifiés, 16,8 % aux guérillas, 10,1 % à l'armée, 6,5 % à des inconnus et 0,4 % à l'alliance

entre l'extrême droite armée et les forces de sécurité de l'Etat. Quelques chiffres encore montrent la gravité du conflit armé : entre 1970 et 2010, 27 023 personnes ont été enlevées et séquestrées (par la guérilla dans 90,6 % des cas). Sur les 1 982 massacres perpétrés entre 1980 et 2012, le CNMH en a attribué 1 166 aux groupes paramilitaires, soit 58,9 %, 343 aux guérillas (17,3 %) et 158 à la force publique (7,9 %). La violence sexuelle dans le cadre du conflit a fait 1 754 victimes, tandis que les explosions de mines antipersonnelles ont touché 10 189 personnes. Des chiffres également impressionnantes sont donnés sur les actions de guerre, les attentats, commis majoritairement par les guérillas, et le recrutement abusif d'enfants et d'adolescents.

P.T.